

Circulaire de rentrée **Année scolaire 2021-2022**



Chers parents,

J'espère que vous avez passé un bel été, avec un soleil parfois un peu timide et que vous avez pu profiter de vos familles, amis, proches malgré un contexte sanitaire encore instable.

C'est avec plaisir que j'arrive à l'école Saint Joseph, l'école de vos enfants. Je succède à Isabelle Racineux avec qui vous avez passé de bons moments, qui débute une autre aventure professionnelle dans un plus grand établissement.

J'accorde beaucoup d'importance à la communication et au bien-être de chacun, je serai très attentive à ce que chaque enfant trouve sa place et un épanouissement à l'école, je serai aussi à l'écoute de vous parents, accompagnants. Je peux vous assurer de ma bonne volonté et de ma motivation.

Depuis mon arrivée, j'ai pu constater que le fonctionnement de l'école est « **rôdé** » et que vous, parents, êtes motivés pour faire fonctionner l'école. Je remercie d'ailleurs les équipes OGEC et l'APEL de leur accueil ainsi que toutes les personnes qui ont pu venir donner un coup de main à l'école cet été (entretien des locaux, nettoyage des vitres...).

Je souhaite la bienvenue à nos « petits » nouveaux en Pré Petite et Petite Section ; aux élèves qui rejoignent l'école Saint-Joseph dans les autres classes, à leurs parents, leurs familles ; aux nouvelles maîtresses et ASEM.

Enfin, l'équipe enseignante se joint à moi pour souhaiter à chaque enfant une très belle rentrée et une très belle année scolaire pleine de joie, de vie et d'apprentissages !

Solène Seguin

NB : Je vous remercie de bien prendre connaissance de tous les éléments de cette circulaire et de les respecter.
Les prochaines circulaires seront transmises par mail.

EQUIPE PEDAGOGIQUE :

classes	enseignantes	effectifs
PPS/PS/MS	Lola MASSE ASEM : Stéphanie CLOUET	29
GS/CP	Laëtitia MARCHAND (lundi, jeudi et vendredi) Blandine LEROY (mardi) ASEM : Anita PENGAM	23
CE1/CE2	Lucie LIBOIS (lundi, jeudi et vendredi) Elise MINIER (mardi)	20
CM1/CM2	Elsa MARTIN (jeudi) Solène SEGUIN (lundi, mardi et vendredi)	29
ASH (enseignante spécialisée)	Lucie ALLARD	

CALENDRIER SCOLAIRE :

○ Vacances scolaires :

- Du vendredi 22 octobre 2021 après la classe au lundi 8 novembre 2021 au matin
- Du vendredi 17 décembre 2021 après la classe au lundi 3 janvier 2022 au matin
- Du vendredi 4 février 2022 après la classe au lundi 21 février 2022 au matin
- Du vendredi 8 avril 2022 après la classe au lundi 25 avril 2022 au matin



○ Il n'y aura pas classe le vendredi 27 mai 2022 (« **Pont de l'Ascension** »).

○ **ATTENTION !** L'année scolaire se terminera le **mardi 5 juillet 2022, après la classe**. Les enfants n'auront donc pas classe le jeudi 7 juillet, mais récupéreront cette journée, le **samedi 27 novembre 2021** pour une matinée « bricolages » et le **mercredi 1er juin 2022** pour une matinée « jeux ».

☞ Absence hors vacances scolaires :

La scolarité est obligatoire. Pour obtenir une dérogation (congrés hors vacances scolaires), merci d'adresser un courrier justifiant votre demande à la directrice qui transmettra ensuite à Mme l'Inspectrice.

Les enseignantes ne sont pas tenues de fournir du travail aux élèves absents ni de le corriger.

HORAIRES DE L'ECOLE :

Matin : 8 h 40- 12 h 10 / Après-midi : 13 h 35 - 16 h 20

Les portails sont ouverts 10 minutes avant ces horaires, c'est-à-dire à **8 h 30** le matin et **13 h 25** l'après-midi.

☐ **Veillez respecter ces horaires !** Pensez à prévenir l'école en cas de retard exceptionnel ou d'absence.



ENTREE et SORTIE des ELEVES :

Les TPS - PS - MS arrivent et partent au niveau du portail blanc.

Les GS -CP arrivent et partent au niveau de la porte extérieure de la classe.

Les CE et CM arrivent et partent au niveau de la porte de la véranda (côté kermesse).



DOCUMENTS :

En plus de cette circulaire, vous recevez dans le cahier de liaison, **3 documents** : le contrat de scolarisation (sauf les parents de PS), le règlement intérieur et l'autorisation photos. Merci de les **lire attentivement**, les **compléter**, les **signer** et de les **retourner** à l'enseignante de votre enfant. (Certains ont déjà rempli ces documents mais ils ont été modifiés).

SUR VOS AGENDAS :

○ **Réunions de classe**

PPS/PS/MS	GS/CP	CE1/CE2	CM1/CM2
Lundi 27 septembre à 19h	Jeudi 16 septembre à 19h	Mardi 21 septembre à 19h	Jeudi 23 septembre à 19h

Les réunions de classe sont des réunions d'information générale destinées aux parents. Les enfants n'y sont pas invités. Lors des réunions de classes, une présentation des associations OGEC et APEL vous sera faite par des membres.

○ **Piscine :**

- GS-CP : les vendredis matins, du 31 janvier au 8 avril 2022
- CE1-CE2 : les jeudis matins, du 13 septembre au 19 novembre 2021
- CM1-CM2 : les vendredis matins, du 25 avril au 24 juin 2022

Pour les parents qui souhaitent accompagner dans l'eau et qui n'ont pas encore leur agrément, vous devrez vous rendre à la piscine de Nozay le **mardi 7 septembre à 18h30**.

PROJET D'ANNEE :

Cette année, le projet de l'école est intitulé « **La communication dans tous ses états** ».

Nous travaillerons autour de la communication bienveillante, la manière de s'exprimer avec les autres, nous travaillerons autour du langage ou des langages différents. Nous favoriserons l'enrichissement du vocabulaire par des albums de littérature de jeunesse et des travaux d'écriture.

PROTOCOLE SANITAIRE

→ Pour démarrer cette année scolaire, le protocole sanitaire est toujours de rigueur afin de garantir la sécurité de tous. « Quatre niveaux (vert, jaune, orange et rouge) sont définis par le ministère de l'Education Nationale pour l'année scolaire 2021-2022 afin d'organiser et de mettre en œuvre les protocoles sanitaires et les mesures les plus justes et les plus graduées possibles » (cf document au dos).

→ Pour cette rentrée scolaire, le niveau retenu est le **niveau JAUNE** :

- **Maintien des mesures renforcées d'aération et de lavage des mains**
- **Port du masque obligatoire en intérieur pour tous les adultes et les élèves à partir du CP**
- **Limitation du brassage des élèves**
- **Désinfection fréquente des tables et des surfaces fréquemment touchées**
- **Fermeture de la classe dès le 1^{er} cas covid positif et poursuite des apprentissages à distance**

→ L'application des gestes barrière reste bien sûr d'actualité.



Pour rappel, vous, parents d'élèves, jouez un rôle essentiel. Vous vous engagez à ne pas mettre vos enfants à l'école et à m'en informer :

- en cas de fièvre (38°C ou plus)
- en cas d'apparition de symptômes évoquant la COVID-19 chez l'enfant ou dans la famille
- en cas de test positif au SARS-Cov2 chez l'enfant ou un membre de la famille
- en cas de contact à risque

Prenez soin de vous et des autres, restez vigilants....

